

LA Carte Avantage



De 3 à 99 ans, bénéficiez d'avantages
sur de nombreux services de la Ville !

Carte à renouveler annuellement

LA Carte Avantage



La carte avantage permet aux habitants de la ville d'Evian de bénéficier d'avantages tarifaires sur différents services de la ville en fonction de ses revenus.

- Scolaire : restauration et periscolaire ;
- Transports : urbain et scolaire ;
- Conservatoire ;
- Médiathèque ;
- Exposition et concerts ;
- Piscine ;
- Club sportif pour les 3 à 16 ans ;
- Animations proposées aux retraités.

Dépôt des dossiers :

Sans rendez-vous uniquement de 9h à 11h30 à partir du mercredi 27 août au mardi 30 septembre au CCAS, 2 ruelle du Nant d'enfer.

Au-delà de cette date les cartes seront délivrées dans les mêmes conditions, **sans effet rétroactif sur les services déjà consommés.**

Pièces à fournir :

- ✓ Pour les bénéficiaires de la CAF la dernière attestation de paiement CAF ;
- ✓ Pour les non bénéficiaires de la CAF l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et les allocations familiales Suisse le cas échéant ;
- ✓ Une vraie photo d'identité de chaque bénéficiaire avec le nom et prénom.

La carte sera à retirer directement au CCAS 15 jours après le dépôt du dossier.



CCAS - 2 ruelle du Nant d'Enfer
04 50 74 32 60
carte-avantage@ville-evian.fr